



## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) CAMPAGNE 2025 : DU 3 FÉVRIER AU 3 AVRIL 2025

### Un projet d'évolution professionnelle

Je peux mobiliser mon CPF pour accompagner une mobilité future, promotion ou transition professionnelle.

Je ne peux pas mobiliser mon CPF pour une action de formation relative à l'adaptation aux fonctions exercées ou pour exercer une activité accessoire ou pour financer un permis de conduire.

### Mon CPF

Je consulte le nombre d'heures acquises au titre du CPF sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

### La réglementation

Je prends connaissance de la circulaire académique : <https://www.ac-normandie.fr/eafc>  
Rubrique : [le compte personnel de formation \(CPF\)](#)

### Un accompagnement

Je me fais accompagner dans la construction de mon projet par mon supérieur hiérarchique et par une conseillère mobilité carrière ou une conseillère ressources humaines de proximité.

### La recherche de formations

Je cherche une formation me permettant de concrétiser mon projet d'évolution professionnelle. Si j'ai recours à un organisme de formation privé, je dois fournir :

- 2 devis pour une formation dont le montant total ≤ à 1500 € TTC.
- 3 devis pour une formation dont le montant total > à 1500 € TTC.

Je m'assure que mon projet est réalisable financièrement (prise en charge maximale de 25 € TTC/h et dans la limite maximale de 1 500 € TTC).

### Si ma demande est acceptée

Je prends contact avec l'organisme de formation retenu pour faire établir une convention tripartite (organisme, employeur, agent) et je l'adresse à mon employeur pour validation avant de débiter ma formation. Après acceptation et signature de ma convention, j'entre en formation ! La prise en charge financière est conditionnée à mon assiduité.

### L'instruction de ma demande

Si mon dossier est complet, la commission académique étudie ma demande. Une réponse m'est apportée au plus tard le 3 juin 2025 via Colibris.

### La campagne de mobilisation du CPF

A partir du 3 février 2025, je constitue mon dossier et le dépose au plus tard le 3 avril 2025 à 15h dernier délai sur Colibris. Mon supérieur hiérarchique émettra ensuite un avis sur ma demande via Colibris.

Compte  
personnel  
de formation

Contact : [eafc-cpf@ac-normandie.fr](mailto:eafc-cpf@ac-normandie.fr)